

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.F- T/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE DJEU-MBING, ARRONDISSEMENT DE FONGO- TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2020, le Maire de la Commune de FONGOTONGO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux supplémentaires de l'adduction d'eau potable du village Djeu-Mbing, Arrondissement de FONGO-TONGO, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

CONDUITE D'ADDUCTION

- Ouverture et fermeture (partielle) des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose des piquets de repérage à la fin des

travaux

- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10

RESEAU DE DISTRIBUTION

- Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose PVC Ø 32 mm PN 10
- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10
- Construction de chambre pour ventouses sécurisée
- Construction de chambre pour purges sécurisée
- Fourniture et pose de ventouses
- Fourniture et pose de purge
- Traversée de route et / ou rivière, vidanges, ventouses
- Branchement particulier avec compteur
- Construction de borne fontaine à deux robinets
- Analyse chimique, physique et bactériologique

Mise en service du réseau

- Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions de réparation

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 866 000 FCFA (Dix millions huit cent soixante-six mille francs CFA) pour l'ensemble du projet.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot est fixé à 90

jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP). Exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo, Secrétariat Particulier du Maire, Tél : 696 52 58 15 / 677 51 10 62.

8. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Fongo-Tongo sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Fongo-Tongo d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Fongo-Tongo au plus tard le 23/04/2020

à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/C.F-T/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES VILLAGES NDENTO ET TIKANG A PARTIR D'UN RESERVOIR DE 50M3 EXISTANT, ARRONDISSEMENT DE FONGO-TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

Financement : BIP 2020

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°IS). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission (2%) est de deux cent dix-sept mille (217 000) Francs CFA

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de

signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 23/04/2020 à 11 heures dans la salle de conférence de la Mairie de FONGO-TONGO, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné jusqu'en 2018
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- La capacité financière du cocontractant ;
- L'offre financière du cocontractant ;
- La capacité financière du cocontractant.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo.

FONGO-TONGO le 31 Mars 2020

Le MAIRE

DONGUE Paul

[Télécharger le DAO](#)